



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **23 JUIN 2023**

Monsieur le directeur,

Vous avez déposé le 26 juillet 2021 une demande relative au raccordement au réseau de transport d'électricité de l'interconnexion Gridlink entre la France et le Royaume-Uni sur la commune de Bourbourg.

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral du 19 juin 2023 vous donnant l'autorisation pour le démarrage des travaux.

Je vous serais obligé de bien vouloir me retourner, aussitôt que possible, daté et signé, l'accusé de réception ci-joint.

Je vous informe que le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent (cf. article 13 de l'arrêté préfectoral).

L'unité police de l'eau se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr)

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable du service eau
Le chef de la nature et territoires,
« Police de l'Eau »


Lionel STANOLAVE Hélène SOLVES

Copie au service territorial Flandres et Littoral de la DDTM
PJ : 1 arrêté préfectoral

Réseau de Transport d'Electricité (RTE)
Immeuble Window
7C Place du Dôme

92073 PARIS LA DEFENSE Cedex

Réf. : 596 - PE .

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/